



GPPARC

Suite à la présentation par le DT, lors du dernier CE, de 2 scénarii pour le projet GPPARC, les élu(e)s ont proposé un 3^e projet alternatif.

Il part sur la base d'un parc clients « bienvenue » et « cœur et prévention » comme le souhaite la direction mais basé sur une autre répartition des activités et des salarié(e)s.

Réclamations assurées par Dieppe et Orléans : Il y a 31 ETP pour une cible FT de 30.

Service recouvrement de Bourges : Il y a actuellement 38 ETP. 20 resteraient au recouvrement, 17 feront du Niveau 2 et 1 pourrait partir (volontairement) à l'UAT. C'était aussi une proposition de M. Barré de mettre de l'activité N2 ou N1 à Bourges, contrairement au projet initial où les 18 salarié(e)s devaient aller à l'UAT.

Chartres et Evreux : 30 ETP actuellement font du N2 et de l'ADVR. A la cible 15 en N2 gestion et 15 en N2 commande livraison.

Blois : Création d'une équipe de 24 personnes sur N2. Ces personnes sont celles qui auparavant travaillaient à l'ADVR de Blois et qui depuis ont été mutées sur Orléans et Tours, ainsi que des personnes actuellement en poste à Blois. Un sondage positif a été effectué par les organisations syndicales sur leur souhait de retour à Blois.

Orléans : 40 personnes actuellement en N2 sur Orléans. Ce qui fait un total pour le Niveau 2 de 115 personnes.

Orléans, Chartres et Evreux (N1) : Actuellement 184 ETP en niveau 1 + 26 apprentis. Il faudrait l'embauche de 20 personnes en front (N1) pour arriver à l'effectif cible de FT. Nous proposons ces embauches sur les 3 sites.

Ce scénario alternatif amène 3 intérêts majeurs :

- Arrêt des trajets pour de nombreux blésois.
- Les salariés du SCRR ne sont pas obligés d'aller à l'UAT.
- L'UAT d'Orléans ne ferme plus.

Cela permet de l'embauche.

La direction territoriale reconnaît le sérieux du travail effectué par les élu(e)s et les OS mais amène plusieurs objections. Selon elle, le fait de créer une activité unique à Blois (N2) est dangereuse car en cas de baisse d'activité, ces emplois ne seraient plus pérennes. Malgré les

nombreuses questions des élu(e)s, Mme Prévôt et Mr Leroux n'ont pas été capables d'étayer leurs propos. Il est vrai qu'ils proposent de leur côté de créer d'autres emplois plus disparates mais aussi plus « pansements sur une jambe de bois » ! L'embauche externe de 20 personnes semble aussi leur poser problème.

Les OS se sont servies pour élaborer ce scénario des évaluations d'effectifs de FT. Evaluations qui ont changé à la baisse en cours de route. Les explications sur ces baisses n'ont pas été réellement convaincantes et surtout le CE n'en a pas été averti. Mme Prévôt a reconnu cette « erreur », mais il reste que le scénario proposé par le CE ne rentre plus tout à fait dans le cadre voulu par la direction.

La balle est maintenant dans le camp de la direction mais les élu(e)s ont prouvé qu'ils avaient parfaitement tenu leur rôle : faire des propositions alternatives tout à fait applicables face aux projets de restructuration de FT. Cela changera-t-il quelque chose ou la décision de M. Barré était-elle déjà prise ?

- Dernière minute : lors de la réunion avec les délégués syndicaux de l'AVSC le 29 mars, Yves-André Leroux (directeur AVSC et DT par intérim), ne donne pas de réponse positive aux syndicats en ce qui concerne la création d'une activité N2 sur Blois, mais il annonce que de nouvelles mesures d'accompagnement (DG 46) vont être étudiées pour les expatrié(e)s de Blois.



Information sur les négociations locales

Comme lors du dernier CE, Mme Prévôt nous présente le bilan des négos à la DT et dans les unités.

Sur la DT, après une suspension de séance le 3 février, la 4^{ème} réunion s'est tenue le 4 mars en présence, pour la 1^{ère} fois, de notre Directeur J. Barré. Une proposition de la Cgt de création d'activité AVSC et renforcement du PLR sur Blois à laquelle FT répond par une solution personnalisée à 25 cas. Les OS ont réaffirmé leur volonté que le collectif soit traité et non l'individuel. Sur l'UIC la fin des négos s'est tenue le 12 mars avec 3 points de désaccord pour 4 points actés. A l'UIN, les dernières réunions ont porté sur les négos à l'ADV publique avec signature d'un accord Cfdt, Cfe-Cgc-Unsa, Cftc, Fo et Sud. Pour l'AD, la prochaine réunion se fera en fonction de l'avancé des négos nationales et branche métier, ce qui aurait du se faire depuis le début pour toutes les unités. L'AVSC n'est pas en reste avec 1 réunion hebdomadaire avec le dossier Gpparc, FT et les OS ne s'entendent sur la déclinaison log/dellog. Pas d'infos sur les autres unités AENC et DTMP car pas de réunion depuis le dernier CE, bien qu'à la DTMP la 1^{ère} réunion devrait se tenir dans les derniers jours de Mars.

Information sur la nouvelle offre restauration

Une nouvelle offre qui commencera le 6 avril, pour entre autre : 1 menu à prix identique sur les 140 restos FT, quel que soit le prestataire, même s'il n'a pas bonne publicité dans d'autres restos entreprises. Avec une offre plus variée : à des prix différenciés, un menu ardoise entrée + plat + dessert pour 3.05€ ou 4.15€ suivant ristourne, qui intègre le développement durable avec au 5% de bio au début pour atteindre 20% en 2012 avec enfin des produits de saison. Au moins 10 animations par an et de l'information vers les convives. Un rôle plus accru du comité de restaurant avec un nouvel règlement intérieur. Sur notre DT, 6 restaurants sont concernés Venoix et Carpiquet à Caen, Carlotti et Coty à Tours et la Ville aux dames. Sur Rouen, quand le resto de l'Astrolabe sortira de terre cette nouvelle offre s'y appliquera. Une trentaine de salariés de Rouen est intervenu pendant la séance pour demander une véritable restauration collective de qualité au plus près de l'Astrolabe.

Elu(e)s SUD au CE

Titulaires : A Multon, D Calvez, D Allix (Trésorier), C Pigeon, J-C Planchin

Suppléants : C Papillon, G Noël, P Jouvin, S Boulant

Membres SUD des commissions

Economie et évolution des marchés: J Dangu, P Abdessamad

Emploi et métier: D Calvez (Pdt), J-C Planchin

Logement: G Lanoë, C Rose

Formation: Y Lemorvan, M Fossé

Egalité Professionnelle: C Papillon (Pdte), J-C Planchin

Handicap: G Noël (Pdt), M Fontorbe

ASC: A Multon, G Noël, P Quémener, J-P Sauvegrain

HSCT: D Allix (Pdt), S Boulant

Elections CHSCT : D Allix, S Boulant

Restauration : A Cadinot, J-P Sauvegrain

Représentant Syndical : X Robert

Résolution ASC

« Spectacle de fin d'année 2010 »

Les élus du CE de la DT Nord Ouest Centre approuvent la proposition de la commission ASC d'ouvrir aux salariés les spectacles de fin d'année désignés ci-dessous, suivis d'une distribution de jouet autour d'un cocktail. Ils fixent à 0,50 euro la contribution demandée pour les enfants ayants droits inscrits au CE nés après le 1er Janvier 1995 et à 1 euro pour les adultes et enfants ayants droits inscrits au CE nés avant le 1 janvier 1995. Suivant le nombre de participants, des transports seront mis en place au départ de Cherbourg, St Lô, Lisieux, Alençon, Dieppe, Evreux, Blois, Châteauroux.

- En Normandie « Le Grand Cirque de Noël » (prestataire : Vivats):

- Le Havre : Dimanche 5 Décembre à 14h30

- Rouen : Dimanche 12 décembre à 14h30

- Caen : Dimanche 19 décembre à 14h30

- En Centre Val de Loire :

- Chartres « Bertrand Loth » : Dimanche 28 Novembre à 14h00 (Prestataire Activ Production)

- Orléans « le spectacle Pilar » : Dimanche 5 Décembre à 16h30 (Prestataire : Activ Production)

- Tours /Blois : date non défini (prestataire : VLCT)

- Bourges/Châteauroux : spectacle et date non définis (Prestataire : CE Michelin)

Le budget de l'ensemble de cette prestation (spectacle, salle, cocktail et transport) est de 70 000 euro

Vote : Pour 12 – Contre 0 – Abstention 3 (CFDT)

« Cadeau de fin d'année 2010 »

Les élus du CE de la DT Nord Ouest Centre approuvent la proposition de la commission ASC d'offrir aux enfants ayants droits déclarés au CE au 30 mai 2010 et à tous les enfants ayants droits déclarés avant le 31 août 2010, un cadeau de fin d'année.

Pour les enfants ayants droits nés à compter du 1er janvier 1998 un jouet d'une valeur de 20 à 40 euros et pour les enfants ayants droits nés du 1er janvier 1995 au 31 décembre 1997 un chèque disque/multimédia d'une valeur de 20 euros. La date limite de réception des commandes de jouets est fixée au 10 septembre 2010. Le budget de cette prestation est de 55000 euros

Vote : Pour 12 – Contre 0 – Abstention 3 (CFDT)



« Colis gourmand 2010 »

Les élus du CE de la DT Nord Ouest Centre approuvent la proposition de la commission ASC d'offrir aux ouvriers ayants droits du CE un colis gourmand en fin d'année 2010. Le budget de cette prestation est de (5000x40 euros) : 200 000 euros

Vote : Pour 13 – Contre 0 – Abstention 2 (CFDT)

SYNDICATS SUD DT Nord Ouest Centre

<u>Sud BN</u>	02.31.94.26.00	sudptt14@wanadoo.fr
<u>Sud 36-37</u>	02.47.85.11.11	sudptt.36-37@wanadoo.fr
<u>Sud HN</u>	02.35.63.20.20	sudptt.hn@orange.fr
<u>Sud Loiret</u>	02 38 83 72 39	sudloiret@wanadoo.fr

Retrouvez nous sur le web www.sudptt.fr